Image not found or type unknown

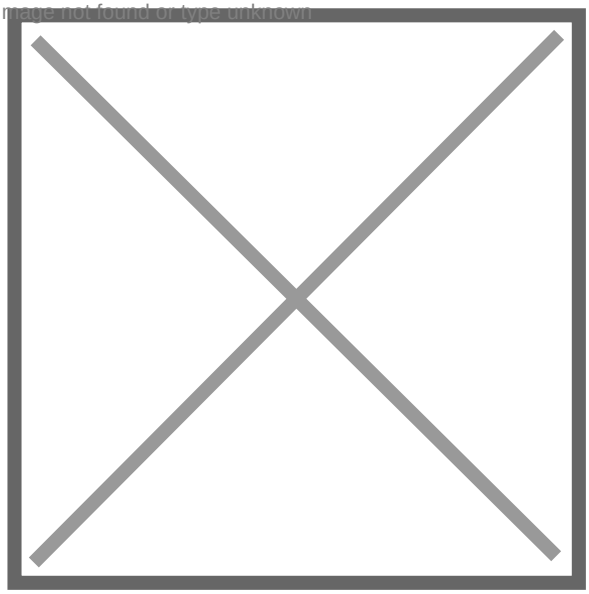

Grossesse, arrêt maladie, cdd et chomage

Par **mystery05**, le **12/04/2008** à **18:52**

Bonjour,

J'ai été embauché en mars et mon contrat prendra fin en octobre. Cependant je suis tombée enceinte et mon médecin va me mettre en arrêt maladie jusqu'à la fin de mon contrat cdd. Donc au final je n'aurais bossé dans l'entreprise qu'un mois et demi. Je voulais savoir, une fois mon CDD terminé, vais je pouvoir m'inscrire au chomage ? Ils vont se fier à quoi pour m'indémniser ? Par rapport au contrat d'une durée de 7 mois ou au mois où j'ai vraiment travaillé soit qu'un mois et demi ?
Pendant mon arrêt qui me payera ? et à quelle hauteur ?

Merci, je stresse car en plus ce n'était pas du tout prévu...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés